

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES..... 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE LA SEMAINE EN FRANCE

A la Chambre. — Les officiers factieux et M. Berteaux. — Une circulaire de M. Combes.

Le ministère a subi deux assauts cette semaine, l'un à propos d'une simple fixation de date pour la discussion de l'impôt sur le revenu et l'autre à propos des fonds secrets. M. Doumer était au premier rang dans les deux batailles; dans le premier cas, il se donnait la tâche facile d'un financier jaloux d'éviter à son pays les douzièmes provisoires, et il profitait de la maladie de M. Rouvier pour narguer le ministère sur la réalisation de quelques-uns de ses projets les plus chers. M. Combes a riposté vertement et la Chambre lui a donné raison.

Dans le second cas, M. Doumer représentait l'honnêteté repudiant toute complicité ou corruption gouvernementale. Il reprochait l'emploi des fonds secrets et s'alliait à la droite pour refuser au président du Conseil d'aujourd'hui, ce qu'il s'empresse d'accorder au président du Conseil de demain, si ce président était M. Doumer, car pour l'ancien gouverneur de l'Indo-Chine, il n'y avait pas de tout de questions de principes engagées. Il n'en était pas de même pour la gauche socialiste qui avait toujours proposé la suppression des fonds secrets. Et c'est ce qui faisait le danger de la situation de M. Combes posant la question de confiance sur ce chapitre. Heureusement une partie des socialistes a voté pour le gouvernement et la crise ministérielle a été ainsi évitée.

Un peu partout l'audace des militaires antirépublicains se réveille par suite de la démission du général André. Un général s'est permis de blâmer l'action engagée par l'affaire Dautriche, un autre a essayé de faire réunir des conseils d'enquête pour briser la carrière de plusieurs officiers républicains dont le tort était d'avoir jugé les opinions politiques de leurs camarades et d'avoir affirmé en haut lieu ce qui n'était caché pour personne.

Mais M. Berteaux a tout de suite donné le coup de barre à gauche et il a fait annoncer officiellement que sa solution des questions posées n'était pas et ne serait pas celle des généraux factieux. Toute cette agitation démontre que l'action tant critiquée du général André n'a cependant pas donné les résultats souhaités par les républicains et il est incontestable que la crise de l'armée nationale existe toujours.

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, a envoyé aux préfets une circulaire qui donne les moyens d'informations régulières auxquels les agents du pouvoir central devront recourir pour s'entourer de tous les renseignements propres à éclairer le choix du gouvernement. Il y est dit que deux conditions sont nécessaires à quiconque aspire à devenir fonctionnaire : « honnêteté et compétence » d'une part; de l'autre « fidélité et dévouement aux institutions républicaines ».

Voilà qui est bien, mais M. Combes pense-t-il que les mots ont une vertu spécifique et qu'il suffira d'une circulaire officielle pour amener des préfets réactionnaires à faire ce choix qu'il désire. En tous cas, ce document clôt l'ère des récriminations contre les moyens d'enquête irréguliers et il signifie que le président du Conseil ne laissera pas sacrifier les fonctionnaires républicains aux rancunes d'une réaction qui déjà sonne le « hallali » sur eux.

### A L'ÉTRANGER

Les traités d'arbitrage. — La guerre Russo-Japonaise. — Les réformes en Russie.

Un traité d'arbitrage analogue à tous ceux qui ont été conclus en Europe, a

été signé ces jours derniers entre l'Italie et les Etats-Unis.

On annonce en outre que les adhésions au principe d'une seconde conférence de la paix affluent à Washington. Il va sans dire que la réélection de M. Roosevelt lui donne une influence très grande dans la politique mondiale. Or les chancelleries savent la prédilection que le président des Etats-Unis a pour l'institution arbitrale de La Haye.

En Extrême-Orient, des attaques partielles se sont produites sur le flanc des deux armées de Mandchourie. On s'attendait même à une grande bataille sur le Cha-Ho. Elle a commencé, mais elle s'est arrêtée par suite de l'échec des Japonais contre une position bien défendue par les Cosaques. Et depuis lors les adversaires s'observent par des froids de 15 à 20° au-dessous de 0.

A Port-Arthur, la situation reste la même; la ville résiste et les récits les plus divergents circulent sur la position des Japonais.

En Russie de nombreux indices marquent l'échec des projets réformateurs du successeur de Plehve. Swiatopalki voulait faire reposer son système de transition entre l'ancien et le nouveau régime sur la collaboration des zemstvos et des agents du pouvoir central. Et il avait convoqué ces zemstvos ou assemblées provinciales pour une première délibération, mais on annonce que le tsar est revenu sur les concessions offertes au peuple russe.

Et cet échec du prince Swiatopalki est tout à fait le pendant dans l'histoire de la Russie, de l'échec de Turgot dans l'histoire de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle.

LE FURETEUR.

### GRAVURES EN TAILLE DOUCE

#### M. LAPEYRÈRE

PRÉSIDENT DU COMITÉ RADICAL DE LUZÉCH  
Celui que les comités radicaux et radicaux-socialistes du canton de Luzéch ont placé à la présidence de leur Fédération est une figure mâle, énergique de soldat résolu.

Après avoir navigué, couru à travers le monde dont il a fait plusieurs fois le tour, M. Lapeyrère est revenu à Luzéch, sa petite patrie d'origine, planter, comme l'on dit vulgairement, ses choux, se reposer.

Car M. Lapeyrère après une rude vie de soldat qui a rempli son devoir, est à l'âge où l'on a droit au repos.

Mais quel repos? M. Lapeyrère ne peut rester inactif: ancien pharmacien principal de la marine, il a eu à organiser au cours des nombreuses campagnes qu'il a faites, des pharmacies, des hôpitaux; il a eu à lutter, à arracher à la mort des milliers de camarades, tombés dans les combats, terrassés par la maladie.

Ses titres, la croix de la Légion d'honneur qui orne sa boutonnière montrent assez qu'il a fait son devoir.

Mais ce n'était pas assez de ces titres: revenu au pays, il a voulu faire profiter ses compatriotes des connaissances qu'il a acquises et mettre à leur service la longue expérience, la rude énergie dont chacun, à ce jour, a su apprécier la valeur.

M. Lapeyrère fut toute sa vie un démocrate, un penseur libre, et sur les navires qui l'arrachaient au sol de la patrie pour l'emporter bien loin à travers les océans immenses, il luttait contre les coutumes, contre les mœurs cléricales dont sont imbus les chefs de cette marine, hélas si inféodée à la congrégation.

Conscience ferme et droite, il s'est fait respecter: caractère irréductible, rien n'a pu l'abattre; il a triomphé de bien des obstacles, et cependant il a délaissé grades et honneurs, parce que fatigué, peut-être écœuré par trop d'erreurs et d'injustices.

Il est à Luzéch où ses compatriotes ont pour lui la plus profonde estime, où les républicains ont en lui la plus entière confiance.

Il y a quelques jours, au milieu des

acclamations des délégués de tous les comités radicaux, il a été élu président de la Fédération radicale du canton de Luzéch; et tous ceux qui le connaissent et ceux qui ne le connaissent pas, ont salué, ont admiré cette mâle figure de soldat, qui sait mal garder la vérité, mais qui lutte — comme il a toujours lutté, — avec désintéressement, avec énergie, avec loyauté.

RÉMO.

### Chambre des Députés

Séance du 24 novembre 1904

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAIN VICE-PRÉSIDENT

La Chambre s'occupe de la discussion des articles du projet de loi sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires.

M. Archéaon demande la suppression de l'article 1<sup>er</sup>.

M. Dazon combat cette proposition qui est repoussée par 494 voix contre 47. Un amendement de M. Vaillant est également repoussé.

M. Chaumet dépose une interpellation sur la répartition des sommes avancées aux caisses régionales de crédit agricole.

La discussion sera jointe à la discussion du budget de l'agriculture.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

M. Binder demande à interpellier le Gouvernement sur les causes qui ont amené le ministre des Finances à retirer provisoirement sa démission.

C'est le Gaultois qui avait annoncé cette information.

M. Combes déclare qu'il n'y a rien de fondé dans cette information et demande le renvoi de l'interpellation à la suite des autres, ce qui est décidé.

M. Renault-Morlière demande à interpellier sur l'affaire Dautriche: M. Lasies dépose aussi une interpellation sur les réparations à accorder à certains officiers qui ont été mêlés à cette affaire.

La discussion de ces interpellations est jointe au budget de la guerre.

La Chambre s'occupe du budget des cultes.

M. Allard réclame la suppression de ce budget.

M. Combes dit que cette question sera tranchée lors de la discussion du projet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat: toutefois, il ne s'oppose pas à la suppression de ce budget. Si la Chambre le vote, il n'en demandera pas le rétablissement par le Sénat.

Par 325 voix contre 232, la suppression est repoussée.

M. Meunier demande une réduction de 345.000 fr. de crédits pour traitement des archevêques et évêques, afin de supprimer ceux de ces prélats qui n'ont pas le caractère strictement concordataire.

M. Combes demande qu'on attende jusqu'à la suppression du Concordat. Par 323 voix contre 223, cet amendement est rejeté.

Des interpellations diverses sont renvoyées à la suite des autres.

Séance du 25 Novembre 1904 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. ETIENNE VICE-PRÉSIDENT

On passe à la discussion du budget des affaires étrangères: M. Delafosse prend la parole pour critiquer le rapport de M. Dubief, sur ce budget au cours duquel, M. Dubief a critiqué catholiques, russes et nationalistes.

M. Denys Cochin se plaint de la rupture avec la papauté. M. Combes répond aux divers orateurs: il expose la politique extérieure du gouvernement et montre qu'elle a toujours donné les meilleurs résultats; il montre surtout le rôle de la papauté vis-à-vis de la France et déclare que la rupture était nécessaire.

M. Delcassé dit le rôle joué par la France à l'étranger.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre reprend la discussion des interpellations sur les grèves de Marseille.

M. Brunet déclare que la responsabilité de la grève remonte aux armateurs: il indique des mesures qui lui paraissent nécessaires pour rappeler les armateurs à l'observation des lois.

Pour M. Ripert, au contraire, les dockers sont seuls coupables.

M. Lasies dépose une demande d'interpellation sur la grève de Brest: après quelques mots d'explication de M. Pelletan, M. Lasies retire son interpellation.

MM. Collin, Déjeante et Antide Boyer parlent encore sur la grève de Marseille, et la suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain.

### Sénat

Séance du 24 novembre 1904

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le Sénat vote divers projets d'intérêts locaux et un crédit supplémentaire de 1.300.000 fr. au budget de la guerre. (Chapitre poudres et salpêtres.) La séance est ensuite levée.

### LOI PRÉSERVATRICE

Le Concordat, aux yeux de certains polémistes et même de quelques doctrinaires, est un contrat de mariage passé entre l'Eglise romaine et l'Etat français, que les infidélités de l'épouse viennent de rendre inexistant.

Le divorce doit nécessairement terminer les disputes en assurant à l'une la liberté tout entière, à l'autre l'allègement des charges que lui valait cette désastreuse union.

La comparaison, pour être habile et quelque peu spirituelle, n'en est pas moins obscure et périlleuse.

Car s'il est vrai que de récents événements diplomatiques nous aient forcés à déchirer le pacte napoléonien, il n'est point prouvé d'une manière péremptoire que nous devions tout d'un coup rompre avec le passé, jeter le désarroi dans le pays par une brusque transformation législative, mécontenter les catholiques en supprimant le budget des cultes, et les libres-penseurs en renversant les drapeaux propres à contenir le flot des puissances cléricales.

Le régime de pleine liberté préconisé par Clémenceau aurait donc cet immédiat effet de déplaire à tout le monde et cet effet prévisible de redonner à l'Eglise une force telle que nos institutions, les plus solides en apparence, succomberaient tôt ou tard sous la véhémence de ses nouvelles attaques.

La foi dans l'avenir et le succès final des idées révolutionnaires, la confiance dans l'efficacité intérieure des doctrines libre-penseuses, ne doivent point être poussées jusqu'à l'aveuglement. L'optimisme est une disposition heureuse dans l'action, pourvu qu'il se tempère de clairvoyance: nous avons bien vu depuis que le monde est monde des philosophies indépendantes s'élever par-delà le dogme sans pouvoir triompher de lui; les religieux, jusqu'à nos jours, ont assez bien écrasé sous le poids de leurs injonctions les personnalités originales qui se libéraient d'elles avec timidité. Cent ans d'essais dans la voie du libre examen nous prémunissent insuffisamment contre les sourdes tentatives de revanche dogmatique.

Au surplus, comme le faisait adroitement remarquer Pierre et Paul au grand leader radical, si nous avons pour nous la nouveauté, la vigueur et la jeunesse, l'Eglise possède un long passé de ruses et ce dédain machiavélique de nos codes qui rétablit en sa faveur l'égalité.

Puisqu'elle viole la loi française alors que nous la respectons, elle se met délibérément hors du droit commun. Nous pourrions donc lui refuser, sans être infidèles à nous-mêmes, le bénéfice de certaines libertés de droit commun, dont elle aurait vite fait d'abuser contre nous.

Nos refus ne devront pas être arbitraires; ils devront s'arrêter toujours

au point précis où ils porteraient atteinte à la liberté de conscience qui est une liberté individuelle et fondamentale. Mais ils devront aller jusqu'à la limite exacte où l'Eglise déposséderait l'Etat de ses attributions essentielles, et l'individu de ses prérogatives incontestées.

Or que ferait l'Eglise séculière armée de cette liberté d'association dont la Congrégation fit un si détestable usage, au détriment de l'unité nationale et de la sécurité constitutionnelle.

Ne devons-nous pas craindre, après la mobilisation des robes, la croisade des redingotes bien pensantes; une manière d'Etat confessionnel et factieux ne va-t-il pas s'organiser à l'ombre préservatrice du projet Briand? le grand Etat républicain ne souffrira-t-il pas de ce doublement intérieur?

Les citoyens, qui en leur particulier, seront menacés par ces listes de croyants, ou les tièdes, par peur des représailles sociales, devront s'inscrire en dépit de leur répugnance: le château, l'usine, ou la maison bourgeoise seront les colonnes indéfectibles de la prochaine résistance monarchique, et les jésuites, mêlés cette fois à la troupe dédaignée des curés de campagne, vous prépareront une de ces guerres souterraines où la beauté de vos principes et la confiance en vos idées ne vous sauveront peut-être pas du désastre!

Donnez-nous plutôt, oubliant votre prodigalité libertaire, et rejetant votre comparaison fautive du divorce où chaque époux regagne sa liberté, une loi énergique et préservatrice, économique des libertés politiques et financières, prodigue des libertés de propagande habituelles, soucieuse des droits acquis et de la transition nécessaire.

MATHOS.

### La déconvenue de l'Opposition

C'est, de plus en plus, la guerre au couteau. Pas un jour ne se passe sans que le ministère n'ait à subir un nouvel assaut.

Mais ce n'est pas la lutte loyale qui consisterait à mettre en opposition deux politiques.

Non, on n'interpelle pas le gouvernement sur sa politique générale, c'est par de petits moyens qu'on essaie de le renverser.

Comme des rôdeurs qui guettent le passant au coin d'un bois, il y a des députés qui s'embusquent sur chaque chapitre du budget et qui s'efforcent de faire au président du Conseil le coup du père François.

Malheureusement pour eux, ils ont affaire à forte partie, ils s'en prennent à un adversaire énergique, qui leur offre une résistance assez vive et qui ne se laisse pas facilement tordre le cou.

Vainement ils se mettent à plusieurs pour tenter leurs vaines opérations; les progressistes apportent leur appoint aux nationalistes et, par surcroît, certains radicaux dissidents, plus soucieux d'obtenir un portefeuille que de défendre des idées, leur prêtent du renfort. Rien n'y fait: le président du Conseil tient bon.

Un instant, devant des assauts répétés, il parut perdre un peu pied, mais il ne fut pas long à se ressaisir, et le voici maintenant aussi solide que jamais.

L'attaque violente ne réussissant pas on a essayé de ruser; on a pu voir cette semaine l'opposition cacher son jeu. Les socialistes révolutionnaires défendaient un amendement tendant à la suppression des fonds secrets.

Excellente aubaine pour l'opposition qui voyait un certain nombre de voix républicaines se détacher du bloc, si elle laissait percer le bout de l'oreille, sans doute les républicains qui, sur cette question des fonds secrets, paraissent résolus à se séparer du cabinet, allaient-ils se ressaisir.

Aussi l'opposition ne broncha pas, elle ne dit rien et, contrairement aux

principes qui furent toujours les siens, elle se contenta de voter la suppression du crédit demandé par le gouvernement.

Mais les républicains avaient deviné la tactique, la plupart d'entr'eux se refusèrent à jouer un rôle de dupe, et malgré la perfide manœuvre des progressistes, le crédit fut voté.

Il y a là, on en conviendra, de quoi exaspérer réactionnaires et cléricaux.

Aussi leur méchante humeur va-t-elle de jour en jour en augmentant. Leur déconvenue réjouit fort en revanche les républicains.

### LA

## GUERRE RUSSO-JAPONAISE

### Un nouvel assaut

Un nouvel assaut contre le fort d'Erlingohan est imminent. Si les Japonais échouent dans leur tentative, il est douteux qu'ils le renouvellent avant plusieurs mois.

On croit que les Russes ont encore beaucoup de munitions.

Une jonque partie de Dalny, il y a trois jours, confirme l'arrivée de nombreux renforts de recrues japonaises.

### Incendie d'un dépôt de charbon

Un énorme amoncellement de charbon, situé près de la station du chemin de fer de Port-Arthur, a pris feu à la suite de la chute d'un bus japonais, le 20 novembre. Suivant des Chinois arrivés aujourd'hui dans une jonque, l'incendie continuait lorsqu'ils ont quitté Port-Arthur, mardi.

La légation japonaise communique le télégramme suivant de Tokio, 23 novembre:

« L'armée qui assiège Port-Arthur annonce que des constructions qui se trouvent près de l'arsenal de Port-Arthur ont été incendiées vers midi, le 22 novembre, à la suite d'un bombardement des pièces navales japonaises, et ces bâtiments brûlaient encore à neuf heures et demie du soir ».

### La neutralité de la Chine

Les Russes ayant acheté des fourrures chez un commerçant de Moukden, le préfet a fait saisir le marchand et l'a gratifié de quinze jours de canque, pour avoir violé la neutralité. Aussi, les autres commerçants refusent-ils de fournir aux Russes le riz et le blé pour lesquels ceux-ci offrent des prix fort élevés.

Le préfet a lu une proclamation interdisant à ses administrés, sous peine de sévères punitions, de vendre aux Russes des vivres ou des fourrures.

### INFORMATIONS

#### L'impôt sur le revenu

Conformément au mandat qu'il avait reçu de la commission de législation fiscale, M. Merliou s'est rendu auprès du président du Conseil et du ministre des finances pour leur faire part du désir de cette commission de voir l'accord intervenir entre elle et le gouvernement sur le projet d'impôt sur le revenu.

Il résulte des déclarations faites à M. Merliou par le président du Conseil et le ministre des finances, que le gouvernement est résolu à rechercher les moyens de donner, dans la mesure du possible, satisfaction aux desiderata formulés par la commission.

#### L'affaire Dreyfus

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a terminé son enquête sur l'affaire Dreyfus.

La Cour de cassation, toutes chambres réunies, va être définitivement saisie dans un délai assez bref. Il est maintenant probable que le procès en révision s'ouvrira dans le courant du mois de décembre.

#### L'attitude du pape

On annonce que le pape, continuant sa politique d'hostilité à la République



Les tendances du marché sont plutôt favorables, les affaires sont actives notamment sur certaines valeurs industrielles sur lesquelles la hausse est notable. Nos rentes s'inscrivent, le 3% à 98,45; l'amortissable à 98,32. Le Comptoir National d'Escompte est demandé à 627; le Crédit Foncier à 744; le Crédit Lyonnais à 1171. Peu d'affaires sur les chemins français, le Lyon cote 1 350; le Nord à 1 784. Le Suez clôture à 4 573; le Rio s'avance à 1 561; la Briansk à 407 et la Sosnovice à 1 705. L'Extérieure cote 90,12; l'Italien 104,65; le Portugais 64,70. Le Russe Consolidé se traite à 92,50, le 3% 1891 à 76. Le Turc est ferme à 88,45; la Banque Ottomane à 599. Au Comptant, les obligations des chemins de fer de Porto-Rico (Première hypothèque) sont en hausse à 377. Les actions Scieries Centrales de Coloso sont l'objet d'un marché actif à 135 fr.

MANDELLI, CAHORS En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER CORBEILLES DE MARIAGE Fantaisie. — Articles de Religion ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT Réparation et gravure Seul représentant de l'OMÉGA Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFFLE

BOURSE DE PARIS RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME

Table with 2 columns: Instrument name and price. Includes entries for 0/0, 3% amort, 3% jouiss, Banque de France, Action nom. jouiss, Banque de Paris, 500 fr. t. p. jouiss, Crédit Foncier, 500 fr. t. p. jouiss, Crédit Lyonnais, 500 fr. t. p. jouiss, Société générale, Est, 500 fr. t. p. jouiss, Paris-Lyon-Méditerranée, 500 fr. t. p. jouiss, Midi, 500 fr. t. p. jouiss, Nord, 400 fr. t. p. jouiss, Orléans, 500 fr. t. p. jouiss, Ouest, 500 fr. t. p. jouiss, Métropolitain, Suez act. 500 f. t. p. j. juill, 5<sup>e</sup> civile, Proc. Thomson-Houston, Espagne extér., Russe 4 0/0 1901, 3 0/0 1890, Rio-Tinto, Mines d'Or, Rand Mines, Chartered, East Rand.

Cours de Paris Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 23 75 à 24 >>>; déc. 24 >>> à 24 25; janv.-fév. 24 50 à >>>>; 4 prem. 24 75 à 25 >>>; 4 de mars 25 25 à 25 50. Cir. : 750. Liq. : 2.250. Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 31 75 à >>>>; déc. 31 75 à 32 >>>; janv.-fév. 32 25 à >>>>; 4 prem. 32 25 à 32 50; 4 de mars 33 >>> à 33 25. Circ. : 900. Liq. : >>>.

éveillées par une série de dessins humoristiques, un grand nombre de prix de concours (6.000 francs environ), de primes diverses et de billets de théâtre. L'Almanach Hachette conseille et renseigne, il est devenu le vade-mecum indispensable de tous ceux qui ont besoin de s'instruire ou d'instruire les autres. Pour le prix modique de 1 fr. 50, il représente la valeur d'une bibliothèque encyclopédique de 33 volumes à 3 fr. 50. C'est le véritable trésor des familles.

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : Adolphe BRISSON SOMMAIRE DU 27 NOVEMBRE 1904 Texte : Notes de la Semaine : Lettre à un Bien, Le Bonhomme Chrysale. — Journal d'un Esclavier : Les Journées de Juin, Victorien Sarbou. — Souvenirs Littéraires : Gustave Flaubert, Anatole France. — Poèmes en Prose : Petits Pêcheurs, René Basin. — Echos de Paris, Sergines. — Le Livre du Jour : Vendée! Charles Foley; Les Charmes, M<sup>lle</sup> Catulle Mendès. — Pages oubliées : L'Agent de change, Frédéric Soulié. — Les Académies : Les Prix Littéraires, Gaston Boissier; Le génie de Victor Hugo, Catulle Mendès; En Famille, Arsène Vermeulen; La Musique Intérieure, Maurice Barrès; Les Prix de Vertu, Paul Hervieu. — Les Conseils de la Cousine : Les Horreurs de la Guerre, Cousine Yvonne. — Mouvement Scientifique : La Défense contre le Froid; Semences et Racoltes, Henri de Parville. — Suba terne, roman, Gaston Gyl. Gravures : M. Berteaux prononçant un discours; Les Horreurs de la Guerre; Pillard chinois pendu; Les Morts sur le Champ de Bataille; Japonais et Russes; L'Agonie sur le Champ de Bataille; Schéma des Piéges-à-Loups; A l'Ambulance. Musique : Monsieur de la Palisse. Paroles de Robert de Flers et de A. de Caillavet; Musique de Claude Terrasse. Supplément « la Femme » : Modes nouvelles, cours de coupe; travaux de dames; conseils pratiques de Cousine Yvonne; Recettes Ménagères, etc.

Abonnements : FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : 10 fr. par an. UNION POSTALE : 12 francs 50 par an. Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

LE BON JOURNAL Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 20 Novembre 1904. Y<sup>ve</sup> Nacla: Le Courrier du dimanche. — Jules Ymaur : A la recherche d'un père. — Jean Berthony : Les trois filles de Pieter Waldorp (suite). — Mathilde Alanic : Ma cousine Nicole (suite). — Capitaine Dantri : La guerre fatale (suite). — Odyssée Barot : Le médecin des fous (suite). — Leonce Palloutier : La Danse du mort (fin). — Variétés. — Petite correspondance. Paris, départements, Algérie et Tunisie; six mois 8 fr., un an 15 fr. — Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr. On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1044, du 26 Novembre 1904.

La station centrale de chauffage et d'éclairage de Dresde, par Pierre de Mériel. — Piétons et trains de chemins de fer, par Antoine de Saporta. — Variations du circuit lunaire Platon, par Lucien Rudaux. — Poterie tubulaire romaine, par L. Jacquet. — Appareil à éprouver les manomètres, par D. B. — La mitrailleuse Bergmann, par le Lt-Colonel G. Espitalier. — La mobilité moléculaire de la fonte, par D. B. — L'électrometallurgie du fer. — Le Jardin des plantes, par X. — Un train routier électrique, par H. B. — Les Léonides, par Lucien Libert. — Académie des sciences : séance du 11 novembre 1904, par Ch. de Villedeuil. — Manivelle de sûreté G. F. pour mise en marche des moteurs à explosions, par G. Chalmarès.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

lancier et le butoir de la pompe du puits de la Ville. Le doigt a été complètement écrasé. Gignac Leur procédé. — Chaque année à pareille époque, le Conseil de fabrique « n'osant faire ce vil travail », emploie un journalier pour aller de porte en porte mendier des noix soi-disant pour faire de l'huile en vue d'alimenter une veillesse qui doit être allumée nuit et jour dans l'église. Ils en ont ainsi ramassé 5 ou 6 hectolitres. Au lieu d'en faire de l'huile à brûler, ces noix seront converties en espèces sonnantes pour être versées dans la caisse noire car, au dire d'un fabricant expert en la matière, 20 francs suffisent à acheter le pétrole consommé par la dite veillesse. La vente de ces noix produira au moins 80 francs, en déduisant 20 francs pour la lumière, il reste 60 francs. C'est écurant de voir encore un pareil fanatisme et que la bigoterie trouve encore autant d'adeptes et que les exploiters de l'église puissent vivre en parasites, au détriment des honnêtes travailleurs, c'est insensé! Lorsque les dons et les offrandes ne leur suffisent ils se livrent alors à la mendicité. Sous le manteau de la religion ils exploitent les crédules et les bigots qui, par peur des foudres divines ou du desservant, s'exécutent sans murmure. Braves Gignacois ne vous laissez plus prendre à ces sottises simagrées; et lorsque, l'année prochaine, le mandataire des curés viendra frapper à votre porte, dites-lui que l'être suprême n'a pas besoin de ça pour s'éclairer, que les aumônes que vous faites sont mieux placées qu'entre leurs mains. D'ailleurs les revenus de la fabrique sont là exprès pour subvenir aux besoins du culte et pour allumer leurs lampes. JOCQUO.

St-Germain Foire. — Sans doute à cause du temps pluvieux de la journée la foire de St-Germain n'a pas eu son importance ordinaire; malgré tout il s'est effectué de nombreuses transactions aux divers foirails de la localité. Cours pratiqués : Bœufs de boucherie, de 35 à 37 fr. les 50 kilos; dattelage, de 500 à 800 fr. la paire; bouvillons, de 350 à 400 fr. la paire; veaux, de 0 fr. 80 à 0 fr. 90 le kilo. Brebis avec agneaux ou prêts à mettre bas, de 30 à 40 fr. pièce; antennes, de 24 à 26 fr. pièce; moutons de boucherie, de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kilo, baisse sensible. Porcs de charcuterie, de 40 à 48 fr. les 50 kilos; porcelets d'élevage, de 10 à 20 fr. pièce. Gibier en petite quantité et valant : lièvres, de 4 à 5 fr. pièce; perdreaux, de 2 fr. à 2 fr. 25 pièce. Volaille, de 0 fr. 60 à 0 fr. 65 le 1/2 kilo; œufs, 1 fr. la douzaine. Les nombreux étalagistes et débitants divers semblaient fort contrariés du temps pluvieux de la journée.

St-Germain Arrondissement de Gourdon Gourdon Vol. — Ces jours derniers, le nommé Martin Sourzac, propriétaire à Souillac, était allé labourer son champ, et n'ayant pu terminer son travail, il laissait sa charrue, estimée à la somme de 15 francs, sur place. Quelque malfaiteur étant passé par là pendant la nuit, déroba l'instrument aratoire. L'auteur de ce vol est inconnu. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de cette ville. La neige. — La neige a fait son apparition dans notre contrée. Jeudi matin, elle est tombée à gros flocons, mais comme le sol était humide, elle se fondait au fur et à mesure qu'elle tombait.

Dégagnac Monsieur Brunet proteste? mais protester n'est pas répondre. Nous précisons les faits signalés le 30 octobre et nous disons à M. Brunet : 1° La lettre B initiale de votre nom figure au bas d'un article paru dans le Croix du Lot du 10 avril 1904 et signé : « L'illustre jeune homme et ses amis ». Il est vrai que vous ne tenez qu'un coin du sac; mais vous connaissiez le dictionnaire, je ne le rappelle pas. 2° Nous avons écrit nos mails la lettre d'envoi d'un article paru dans le Journal du Lot en mai dernier et qui avait pour titre : Les apaches cléricaux. Cette lettre est signée Brunet et M. 3° Vous ne niez pas être le secrétaire de la jeunesse catholique de Dégagnac. C'est en nous appuyant exclusivement sur ces trois faits que nous avons essayé de faire ressortir l'inconséquence de votre conduite. Donc, pas d'équivoque. Il y a quelqu'un qui ne dit pas la vérité, ou le Journal du Lot ou vous. Vous avez voulu donner le change; mais n'iez pas suffi pas lorsqu'il y a des preuves écrites. Vous nous faites un peu l'effet de ces bonshommes qui, accusés d'avoir touché au pot de confiture, s'écrient avec conviction : « Oh! maman, ce n'est pas moi qui l'ai fait », alors qu'ils en ont encore la figure toute barbouillée. Nous n'avons voulu ni vous humilier, ni vous blesser, mais seulement vous surprendre en flagrant délit d'inconséquence avec vous-même et vous laisser comprendre que vous n'êtes point qualifié pour donner des leçons de courage, de franchise ou de politesse à qui que ce soit.

Souillac Accidents. — Le jeune Jean Coléda, âgé de dix ans, s'amusa avec ses camarades, lorsqu'il fit un faux pas et tomba sur des pavés. Dans sa chute, il s'est fait une grave blessure au front. Il a été soigné à la pharmacie Lambert. — Le nommé Pierre Monteils, ouvrier boulanger chez M. Barrière, s'est pris un doigt de la main gauche entre le ba-

seuse car il changeait à tout moment de position. Enfin, pour être le plus confortablement possible, notre Yankee finit par attirer à lui, avec le pied, un fauteuil qui se trouvait à sa portée, et il étala les deux jambes, l'une à côté de l'autre à la pointe des bottes en l'air. Ce fut alors seulement que sir Burkler, ayant poussé un soupir de satisfaction, reprit la parole pour demander : — Est-il bon, votre brandy, sir Morton? — Du cognac, répondit sir Morton en souriant. Nous sommes en France. Le Yankee fit claquer sa langue. — Very good, fit-il. Cependant, Morton mourait d'impatience de savoir quelles nouvelles lui apportait du Capitole sir Burkler de Baltimore. Et au risque de déplaire à son visiteur, il lui demanda enfin : — Mais vous disiez, cher sir Burkler, que vous arriviez de Washington... en ligne directe. — Par New-York et Liverpool, ce matin même, oh! yes, répondit le négociant Yankee. Puis, avec une certaine volubilité qui s'appliquait parfaitement à la rapidité de son voyage, mais en se gardant bien pour le moment de parler du but de sa visite, sir Burkler débita le récit suivant, qui n'avait trait qu'aux fiévreuses

affaires de son négoce : — Je suis venu droit chez vous et je repars demain soir, juste le temps d'acheter pour dix mille dollars d'articles de Paris, vingt mille dollars de soieries et quarante mille de bijouterie, en tout pour la bagatelle de trois cent cinquante mille francs, comme on dit en ce pays. — Oh! yes, j'ai dans trois semaines une affaire à Boston, et une autre après à San-Francisco. — Ah! sans cette maudite rébellion du Sud! Mais bah! on s'y fait à la guerre, et le Nord sera vainqueur! — Est-ce que vous croyez que la loi triomphera? demanda l'ex-gouverneur de Charleston. — Si je le crois! répondit sir Burkler... Mais la maison Burkler, Anderson et Cie de Baltimore, a offert au Congrès cent mille dollars pour châtier les rebelles qui veulent sécessionner notre République! Et si cela ne suffit pas... Une petite voix bien douce interrompit le patriotique yankee. C'était Loulotte qui lui présentait une allumette-bougie. Sir Burkler prit la bougie et mit le feu à son cigare sans même tourner la tête. La négresse alors, qui avait posé un plateau avec deux petits verres et une bouteille de cognac, flanquée d'un de ses pots de confiture, murmura en re-

gardant son pot : — Ah! s'il en voulait! Et élevant la voix : — Sir, dit-elle gentiment, voulez-vous goûter des confitures de la petite Loulotte? Elles sont excellentes, et si vous êtes fatigué elles vous délasseront. Mais le Yankee ne parut même pas avoir entendu. Après avoir versé dans les deux verres : — A la vôtre, sir! dit-il à Morton. — Et que l'Union soit sauvée! répondit ce dernier en trinquant. Il burent tous deux. Mais sir Burkler sirotait la liqueur. — Very well!... very good! exclama-t-il avec un contentement manifeste à chaque goutte qu'il avalait. La voix de la négresse reprit à ses côtés : — Oh! vous verrez, vous verrez... Confitures d'ananas, de barbadine et de goyaves exquises!... Je vous en prie, sir; Loulotte sera si contente! Tout à coup Loulotte faillit bondir de terre. L'œil furieux, et changeant subitement sa voix, qui avait été gutturale et mâle jusqu'alors, sir Burkler venait de lui siffler rapidement les mots que voici : — Veux-tu pas m'ennuyer, triple sottie! Mais la stupefaction même que ce son

de voix avait causée à la négresse l'empêcha de trahir par un cri l'émotion qu'elle éprouvait. Le Yankee, du reste, avait tiré une bourse de son gousset, et la jetant à Loulotte : — Pour toi, négresse! lui cria-t-il... Et va-t-en. Loulotte sortit du salon, la figure toute bouleversée et murmurant : — Est-ce bien possible! Et moi qui lui offrais de mes confitures!... Ah! maîtresse me grondera fort, c'est bien sûr. Son visiteur avait commencé à fumer et bu son eau-de-vie, Morton put aborder enfin la question qu'il brûlait d'entamer. — Mais, dit-il, puisque vous êtes venu tout droit chez moi, vous devez avoir quelque chose à m'apprendre, mon cher sir Burkler... — James Burkler, de la maison Burkler, Anderson et Cie, de Baltimore, ajouta le Yankee. En même temps, il se versait du cognac et buvait de nouveau. — Mais, reprit-il, en lançant au plafond une bouffée de tabac, ce sont des nouvelles malheureuses pour vous!... « Oh! yes ».

de vengeance car il changeait à tout moment de position. Enfin, pour être le plus confortablement possible, notre Yankee finit par attirer à lui, avec le pied, un fauteuil qui se trouvait à sa portée, et il étala les deux jambes, l'une à côté de l'autre à la pointe des bottes en l'air. Ce fut alors seulement que sir Burkler, ayant poussé un soupir de satisfaction, reprit la parole pour demander : — Est-il bon, votre brandy, sir Morton? — Du cognac, répondit sir Morton en souriant. Nous sommes en France. Le Yankee fit claquer sa langue. — Very good, fit-il. Cependant, Morton mourait d'impatience de savoir quelles nouvelles lui apportait du Capitole sir Burkler de Baltimore. Et au risque de déplaire à son visiteur, il lui demanda enfin : — Mais vous disiez, cher sir Burkler, que vous arriviez de Washington... en ligne directe. — Par New-York et Liverpool, ce matin même, oh! yes, répondit le négociant Yankee. Puis, avec une certaine volubilité qui s'appliquait parfaitement à la rapidité de son voyage, mais en se gardant bien pour le moment de parler du but de sa visite, sir Burkler débita le récit suivant, qui n'avait trait qu'aux fiévreuses

affaires de son négoce : — Je suis venu droit chez vous et je repars demain soir, juste le temps d'acheter pour dix mille dollars d'articles de Paris, vingt mille dollars de soieries et quarante mille de bijouterie, en tout pour la bagatelle de trois cent cinquante mille francs, comme on dit en ce pays. — Oh! yes, j'ai dans trois semaines une affaire à Boston, et une autre après à San-Francisco. — Ah! sans cette maudite rébellion du Sud! Mais bah! on s'y fait à la guerre, et le Nord sera vainqueur! — Est-ce que vous croyez que la loi triomphera? demanda l'ex-gouverneur de Charleston. — Si je le crois! répondit sir Burkler... Mais la maison Burkler, Anderson et Cie de Baltimore, a offert au Congrès cent mille dollars pour châtier les rebelles qui veulent sécessionner notre République! Et si cela ne suffit pas... Une petite voix bien douce interrompit le patriotique yankee. C'était Loulotte qui lui présentait une allumette-bougie. Sir Burkler prit la bougie et mit le feu à son cigare sans même tourner la tête. La négresse alors, qui avait posé un plateau avec deux petits verres et une bouteille de cognac, flanquée d'un de ses pots de confiture, murmura en re-

gardant son pot : — Ah! s'il en voulait! Et élevant la voix : — Sir, dit-elle gentiment, voulez-vous goûter des confitures de la petite Loulotte? Elles sont excellentes, et si vous êtes fatigué elles vous délasseront. Mais le Yankee ne parut même pas avoir entendu. Après avoir versé dans les deux verres : — A la vôtre, sir! dit-il à Morton. — Et que l'Union soit sauvée! répondit ce dernier en trinquant. Il burent tous deux. Mais sir Burkler sirotait la liqueur. — Very well!... very good! exclama-t-il avec un contentement manifeste à chaque goutte qu'il avalait. La voix de la négresse reprit à ses côtés : — Oh! vous verrez, vous verrez... Confitures d'ananas, de barbadine et de goyaves exquises!... Je vous en prie, sir; Loulotte sera si contente! Tout à coup Loulotte faillit bondir de terre. L'œil furieux, et changeant subitement sa voix, qui avait été gutturale et mâle jusqu'alors, sir Burkler venait de lui siffler rapidement les mots que voici : — Veux-tu pas m'ennuyer, triple sottie! Mais la stupefaction même que ce son

de vengeance car il changeait à tout moment de position. Enfin, pour être le plus confortablement possible, notre Yankee finit par attirer à lui, avec le pied, un fauteuil qui se trouvait à sa portée, et il étala les deux jambes, l'une à côté de l'autre à la pointe des bottes en l'air. Ce fut alors seulement que sir Burkler, ayant poussé un soupir de satisfaction, reprit la parole pour demander : — Est-il bon, votre brandy, sir Morton? — Du cognac, répondit sir Morton en souriant. Nous sommes en France. Le Yankee fit claquer sa langue. — Very good, fit-il. Cependant, Morton mourait d'impatience de savoir quelles nouvelles lui apportait du Capitole sir Burkler de Baltimore. Et au risque de déplaire à son visiteur, il lui demanda enfin : — Mais vous disiez, cher sir Burkler, que vous arriviez de Washington... en ligne directe. — Par New-York et Liverpool, ce matin même, oh! yes, répondit le négociant Yankee. Puis, avec une certaine volubilité qui s'appliquait parfaitement à la rapidité de son voyage, mais en se gardant bien pour le moment de parler du but de sa visite, sir Burkler débita le récit suivant, qui n'avait trait qu'aux fiévreuses

affaires de son négoce : — Je suis venu droit chez vous et je repars demain soir, juste le temps d'acheter pour dix mille dollars d'articles de Paris, vingt mille dollars de soieries et quarante mille de bijouterie, en tout pour la bagatelle de trois cent cinquante mille francs, comme on dit en ce pays. — Oh! yes, j'ai dans trois semaines une affaire à Boston, et une autre après à San-Francisco. — Ah! sans cette maudite rébellion du Sud! Mais bah! on s'y fait à la guerre, et le Nord sera vainqueur! — Est-ce que vous croyez que la loi triomphera? demanda l'ex-gouverneur de Charleston. — Si je le crois! répondit sir Burkler... Mais la maison Burkler, Anderson et Cie de Baltimore, a offert au Congrès cent mille dollars pour châtier les rebelles qui veulent sécessionner notre République! Et si cela ne suffit pas... Une petite voix bien douce interrompit le patriotique yankee. C'était Loulotte qui lui présentait une allumette-bougie. Sir Burkler prit la bougie et mit le feu à son cigare sans même tourner la tête. La négresse alors, qui avait posé un plateau avec deux petits verres et une bouteille de cognac, flanquée d'un de ses pots de confiture, murmura en re-

gardant son pot : — Ah! s'il en voulait! Et élevant la voix : — Sir, dit-elle gentiment, voulez-vous goûter des confitures de la petite Loulotte? Elles sont excellentes, et si vous êtes fatigué elles vous délasseront. Mais le Yankee ne parut même pas avoir entendu. Après avoir versé dans les deux verres : — A la vôtre, sir! dit-il à Morton. — Et que l'Union soit sauvée! répondit ce dernier en trinquant. Il burent tous deux. Mais sir Burkler sirotait la liqueur. — Very well!... very good! exclama-t-il avec un contentement manifeste à chaque goutte qu'il avalait. La voix de la négresse reprit à ses côtés : — Oh! vous verrez, vous verrez... Confitures d'ananas, de barbadine et de goyaves exquises!... Je vous en prie, sir; Loulotte sera si contente! Tout à coup Loulotte faillit bondir de terre. L'œil furieux, et changeant subitement sa voix, qui avait été gutturale et mâle jusqu'alors, sir Burkler venait de lui siffler rapidement les mots que voici : — Veux-tu pas m'ennuyer, triple sottie! Mais la stupefaction même que ce son

de vengeance car il changeait à tout moment de position. Enfin, pour être le plus confortablement possible, notre Yankee finit par attirer à lui, avec le pied, un fauteuil qui se trouvait à sa portée, et il étala les deux jambes, l'une à côté de l'autre à la pointe des bottes en l'air. Ce fut alors seulement que sir Burkler, ayant poussé un soupir de satisfaction, reprit la parole pour demander : — Est-il bon, votre brandy, sir Morton? — Du cognac, répondit sir Morton en souriant. Nous sommes en France. Le Yankee fit claquer sa langue. — Very good, fit-il. Cependant, Morton mourait d'impatience de savoir quelles nouvelles lui apportait du Capitole sir Burkler de Baltimore. Et au risque de déplaire à son visiteur, il lui demanda enfin : — Mais vous disiez, cher sir Burkler, que vous arriviez de Washington... en ligne directe. — Par New-York et Liverpool, ce matin même, oh! yes, répondit le négociant Yankee. Puis, avec une certaine volubilité qui s'appliquait parfaitement à la rapidité de son voyage, mais en se gardant bien pour le moment de parler du but de sa visite, sir Burkler débita le récit suivant, qui n'avait trait qu'aux fiévreuses

affaires de son négoce : — Je suis venu droit chez vous et je repars demain soir, juste le temps d'acheter pour dix mille dollars d'articles de Paris, vingt mille dollars de soieries et quarante mille de bijouterie, en tout pour la bagatelle de trois cent cinquante mille francs, comme on dit en ce pays. — Oh! yes, j'ai dans trois semaines une affaire à Boston, et une autre après à San-Francisco. — Ah! sans cette maudite rébellion du Sud! Mais bah! on s'y fait à la guerre, et le Nord sera vainqueur! — Est-ce que vous croyez que la loi triomphera? demanda l'ex-gouverneur de Charleston. — Si je le crois! répondit sir Burkler... Mais la maison Burkler, Anderson et Cie de Baltimore, a offert au Congrès cent mille dollars pour châtier les rebelles qui veulent sécessionner notre République! Et si cela ne suffit pas... Une petite voix bien douce interrompit le patriotique yankee. C'était Loulotte qui lui présentait une allumette-bougie. Sir Burkler prit la bougie et mit le feu à son cigare sans même tourner la tête. La négresse alors, qui avait posé un plateau avec deux petits verres et une bouteille de cognac, flanquée d'un de ses pots de confiture, murmura en re-

gardant son pot : — Ah! s'il en voulait! Et élevant la voix : — Sir, dit-elle gentiment, voulez-vous goûter des confitures de la petite Loulotte? Elles sont excellentes, et si vous êtes fatigué elles vous délasseront. Mais le Yankee ne parut même pas avoir entendu. Après avoir versé dans les deux verres : — A la vôtre, sir! dit-il à Morton. — Et que l'Union soit sauvée! répondit ce dernier en trinquant. Il burent tous deux. Mais sir Burkler sirotait la liqueur. — Very well!... very good! exclama-t-il avec un contentement manifeste à chaque goutte qu'il avalait. La voix de la négresse reprit à ses côtés : — Oh! vous verrez, vous verrez... Confitures d'ananas, de barbadine et de goyaves exquises!... Je vous en prie, sir; Loulotte sera si contente! Tout à coup Loulotte faillit bondir de terre. L'œil furieux, et changeant subitement sa voix, qui avait été gutturale et mâle jusqu'alors, sir Burkler venait de lui siffler rapidement les mots que voici : — Veux-tu pas m'ennuyer, triple sottie! Mais la stupefaction même que ce son

de vengeance car il changeait à tout moment de position. Enfin, pour être le plus confortablement possible, notre Yankee finit par attirer à lui, avec le pied, un fauteuil qui se trouvait à sa portée, et il étala les deux jambes, l'une à côté de l'autre à la pointe des bottes en l'air. Ce fut alors seulement que sir Burkler, ayant poussé un soupir de satisfaction, reprit la parole pour demander : — Est-il bon, votre brandy, sir Morton? — Du cognac, répondit sir Morton en souriant. Nous sommes en France. Le Yankee fit claquer sa langue. — Very good, fit-il. Cependant, Morton mourait d'impatience de savoir quelles nouvelles lui apportait du Capitole sir Burkler de Baltimore. Et au risque de déplaire à son visiteur, il lui demanda enfin : — Mais vous disiez, cher sir Burkler, que vous arriviez de Washington... en ligne directe. — Par New-York et Liverpool, ce matin même, oh! yes, répondit le négociant Yankee. Puis, avec une certaine volubilité qui s'appliquait parfaitement à la rapidité de son voyage, mais en se gardant bien pour le moment de parler du but de sa visite, sir Burkler débita le récit suivant, qui n'avait trait qu'aux fiévreuses

affaires de son négoce : — Je suis venu droit chez vous et je repars demain soir, juste le temps d'acheter pour dix mille dollars d'articles de Paris, vingt mille dollars de soieries et quarante mille de bijouterie, en tout pour la bagatelle de trois cent cinquante mille francs, comme on dit en ce pays. — Oh! yes, j'ai dans trois semaines une affaire à Boston, et une autre après à San-Francisco. — Ah! sans cette maudite rébellion du Sud! Mais bah! on s'y fait à la guerre, et le Nord sera vainqueur! — Est-ce que vous croyez que la loi triomphera? demanda l'ex-gouverneur de Charleston. — Si je le crois! répondit sir Burkler... Mais la maison Burkler, Anderson et Cie de Baltimore, a offert au Congrès cent mille dollars pour châtier les rebelles qui veulent sécessionner notre République! Et si cela ne suffit pas... Une petite voix bien douce interrompit le patriotique yankee. C'était Loulotte qui lui présentait une allumette-bougie. Sir Burkler prit la bougie et mit le feu à son cigare sans même tourner la tête. La négresse alors, qui avait posé un plateau avec deux petits verres et une bouteille de cognac, flanquée d'un de ses pots de confiture, murmura en re-

gardant son pot : — Ah! s'il en voulait! Et élevant la voix : — Sir, dit-elle gentiment, voulez-vous goûter des confitures de la petite Loulotte? Elles sont excellentes, et si vous êtes fatigué elles vous délasseront. Mais le Yankee ne parut même pas avoir entendu. Après avoir versé dans les deux verres : — A la vôtre, sir! dit-il à Morton. — Et que l'Union soit sauvée! répondit ce dernier en trinquant. Il burent tous deux. Mais sir Burkler sirotait la liqueur. — Very well!... very good! exclama-t-il avec un contentement manifeste à chaque goutte qu'il avalait. La voix de la négresse reprit à ses côtés : — Oh! vous verrez, vous verrez... Confitures d'ananas, de barbadine et de goyaves exquises!... Je vous en prie, sir; Loulotte sera si contente! Tout à coup Loulotte faillit bondir de terre. L'œil furieux, et changeant subitement sa voix, qui avait été gutturale et mâle jusqu'alors, sir Burkler venait de lui siffler rapidement les mots que voici : — Veux-tu pas m'ennuyer, triple sottie! Mais la stupefaction même que ce son

de vengeance car il changeait à tout moment de position. Enfin, pour être le plus confortablement possible, notre Yankee finit par attirer à lui, avec le pied, un fauteuil qui se trouvait à sa portée, et il étala les deux jambes, l'une à côté de l'autre à la pointe des bottes en l'air. Ce fut alors seulement que sir Burkler, ayant poussé un soupir de satisfaction, reprit la parole pour demander : — Est-il bon, votre brandy, sir Morton? — Du cognac, répondit sir Morton en souriant. Nous sommes en France. Le Yankee fit claquer sa langue. — Very good, fit-il. Cependant, Morton mourait d'impatience de savoir quelles nouvelles lui apportait du Capitole sir Burkler de Baltimore. Et au risque de déplaire à son visiteur, il lui demanda enfin : — Mais vous disiez, cher sir Burkler, que vous arriviez de Washington... en ligne directe. — Par New-York et Liverpool, ce matin même, oh! yes, répondit le négociant Yankee. Puis, avec une certaine volubilité qui s'appliquait parfaitement à la rapidité de son voyage, mais en se gardant bien pour le moment de parler du but de sa visite, sir Burkler débita le récit suivant, qui n'avait trait qu'aux fiévreuses

affaires de son négoce : — Je suis venu droit chez vous et je repars demain soir, juste le temps d'acheter pour dix mille dollars d'articles de Paris, vingt mille dollars de soieries et quarante mille de bijouterie, en tout pour la bagatelle de trois cent cinquante mille francs, comme on dit en ce pays. — Oh! yes, j'ai dans trois semaines une affaire à Boston, et une autre après à San-Francisco. — Ah! sans cette maudite rébellion du Sud! Mais bah! on s'y fait à la guerre, et le Nord sera vainqueur! — Est-ce que vous croyez que la loi triomphera? demanda l'ex-gouverneur de Charleston. — Si je le crois! répondit sir Burkler... Mais la maison Burkler, Anderson et Cie de Baltimore, a offert au Congrès cent mille dollars pour châtier les rebelles qui veulent sécessionner notre République! Et si cela ne suffit pas... Une petite voix bien douce interrompit le patriotique yankee. C'était Loulotte qui lui présentait une allumette-bougie. Sir Burkler prit la bougie et mit le feu à son cigare sans même tourner la tête. La négresse alors, qui avait posé un plateau avec deux petits verres et une bouteille de cognac, flanquée d'un de ses pots de confiture, murmura en re-

gardant son pot : — Ah! s'il en voulait! Et élevant la voix : — Sir, dit-elle gentiment, voulez-vous goûter des confitures de la petite Loulotte? Elles sont excellentes, et si vous êtes fatigué elles vous délasseront. Mais le Yankee ne parut même pas avoir entendu. Après avoir versé dans les deux verres : — A la vôtre, sir! dit-il à Morton. — Et que l'Union soit sauvée! répondit ce dernier en trinquant. Il burent tous deux. Mais sir Burkler sirotait la liqueur. — Very well!... very good! exclama-t-il avec un contentement manifeste à chaque goutte qu'il avalait. La voix de la négresse reprit à ses côtés : — Oh! vous verrez, vous verrez... Confitures d'ananas, de barbadine et de goyaves exquises!... Je vous en prie, sir; Loulotte sera si contente! Tout à coup Loulotte faillit bondir de terre. L'œil furieux, et changeant subitement sa voix, qui avait été gutturale et mâle jusqu'alors, sir Burkler venait de lui siffler rapidement les mots que voici : — Veux-tu pas m'ennuyer, triple sottie! Mais la stupefaction même que ce son

de vengeance car il changeait à tout moment de position. Enfin, pour être le plus confortablement possible, notre Yankee finit par attirer à lui, avec le pied, un fauteuil qui se trouvait à sa portée, et il étala les deux jambes, l'une à côté de l'autre à la pointe des bottes en l'air. Ce fut alors seulement que sir Burkler, ayant poussé un soupir de satisfaction, reprit la parole pour demander : — Est-il bon, votre brandy, sir Morton? — Du cognac, répondit sir Morton en souriant. Nous sommes en France. Le Yankee fit claquer sa langue. — Very good, fit-il. Cependant, Morton mourait d'impatience de savoir quelles nouvelles lui apportait du Capitole sir Burkler de Baltimore. Et au risque de déplaire à son visiteur, il lui demanda enfin : — Mais vous disiez, cher sir Burkler, que vous arriviez de Washington... en ligne directe. — Par New-York et Liverpool, ce matin même, oh! yes, répondit le négociant Yankee. Puis, avec une certaine volubilité qui s'appliquait parfaitement à la rapidité de son voyage, mais en se gardant bien pour le moment de parler du but de sa visite, sir Burkler débita le récit suivant, qui n'avait trait qu'aux fiévreuses

affaires de son négoce : — Je suis venu droit chez vous et je repars demain soir, juste le temps d'acheter pour dix mille dollars d'articles de Paris, vingt mille dollars de soieries et quarante mille de bijouterie, en tout pour la bagatelle de trois cent cinquante mille francs, comme on dit en ce pays. — Oh! yes, j'ai dans trois semaines une affaire à Boston, et une autre après à San-Francisco. — Ah! sans cette maudite rébellion du Sud! Mais bah! on s'y fait à la guerre, et le Nord sera vainqueur! — Est-ce que vous croyez que la loi triomphera? demanda l'ex-gouverneur de Charleston. — Si je le crois! répondit sir Burkler... Mais la maison Burkler, Anderson et Cie de Baltimore, a offert au Congrès cent mille dollars pour châtier les rebelles qui veulent sécessionner notre République! Et si cela ne suffit pas... Une petite voix bien douce interrompit le patriotique yankee. C'était Loulotte qui lui présentait une allumette-bougie. Sir Burkler prit la bougie et mit le feu à son cigare sans même tourner la tête. La négresse alors, qui avait posé un plateau avec deux petits verres et une bouteille de cognac, flanquée d'un de ses pots de confiture, murmura en re-

gardant son pot : — Ah! s'il en voulait! Et élevant la voix : — Sir, dit-elle gentiment, voulez-vous goûter des confitures de la petite Loulotte? Elles sont excellentes, et si vous êtes fatigué elles vous délasseront. Mais le Yankee ne parut même pas avoir entendu. Après avoir versé dans les deux verres : — A la vôtre, sir! dit-il à Morton. — Et que l'Union soit sauvée! répondit ce dernier en trinquant. Il burent tous deux. Mais sir Burkler sirotait la liqueur. — Very well!... very good! exclama-t-il avec un contentement manifeste à chaque goutte qu'il avalait. La voix de la négresse reprit à ses côtés : — Oh! vous verrez, vous verrez... Confitures d'ananas, de barbadine et de goyaves exquises!... Je vous en prie, sir; Loulotte sera si contente! Tout à coup Loulotte faillit bondir de terre. L'œil furieux, et changeant subitement sa voix, qui avait été gutturale et mâle jusqu'alors, sir Burkler venait de lui siffler rapidement les mots que voici : — Veux-tu pas m'ennuyer, triple sottie! Mais la stupefaction même que ce son

de vengeance car il changeait à tout moment de position. Enfin, pour être le plus confortablement possible, notre Yankee finit par attirer à lui, avec le pied, un fauteuil qui se trouvait à sa portée, et il étala les deux jambes, l'une à côté de l'autre à la pointe des bottes en l'air. Ce fut alors seulement que sir Burkler, ayant poussé un soupir de satisfaction, reprit la parole pour demander : — Est-il bon, votre brandy, sir Morton? — Du cognac, répondit sir Morton en souriant. Nous sommes en France. Le Yankee fit claquer sa langue. — Very good, fit-il. Cependant, Morton mourait d'impatience de savoir quelles nouvelles lui apportait du Capitole sir Burkler de Baltimore. Et au risque de déplaire à son visiteur, il lui demanda enfin : — Mais vous disiez, cher sir Burkler, que vous arriviez de Washington... en ligne directe. — Par New-York et Liverpool, ce matin même, oh! yes, répondit le négociant Yankee. Puis, avec une certaine volubilité qui s'appliquait parfaitement à la rapidité de son voyage, mais en se gardant bien pour le moment de parler du but de sa visite, sir Burkler débita le récit suivant, qui n'avait trait qu'aux fiévreuses

affaires de son négoce : — Je suis venu droit chez vous et je repars demain soir, juste le temps d'acheter pour dix mille dollars d'articles de Paris, vingt mille dollars de soieries et quarante mille de bijouterie, en tout pour la bagatelle de trois cent cinquante mille francs, comme on dit en ce pays. — Oh! yes, j'ai dans trois semaines une affaire à Boston, et une autre après à San-Francisco. — Ah! sans cette maudite rébellion du Sud! Mais bah! on s'y fait à la guerre, et le Nord sera vainqueur! — Est-ce que vous croyez que la loi triomphera? demanda l'ex-gouverneur de Charleston. — Si je le crois! répondit sir Burkler... Mais la maison Burkler, Anderson et Cie de Baltimore, a offert au Congrès cent mille dollars pour châtier les rebelles qui veulent sécessionner notre République! Et si cela ne suffit pas... Une petite voix bien douce interrompit le patriotique yankee. C'était Loulotte qui lui présentait une allumette-bougie. Sir Burkler prit la bougie et mit le feu à son cigare sans même tourner la tête. La négresse alors, qui avait posé un plateau avec deux petits verres et une bouteille de cognac, flanquée d'un de ses pots de confiture, murmura en re-

gardant son pot : — Ah! s'il en voulait! Et élevant la voix : — Sir, dit-elle gentiment, voulez-vous goûter des confitures de la petite Loulotte? Elles sont excellentes, et si vous êtes fatigué elles vous délasseront. Mais le Yankee ne parut même pas avoir entendu. Après avoir versé dans les deux verres : — A la vôtre, sir! dit-il à Morton. — Et que l'Union soit sauvée! répondit ce dernier en trinquant. Il burent tous deux. Mais sir Burkler sirotait la liqueur. — Very well!... very good! exclama-t-il avec un contentement manifeste à chaque goutte qu'il avalait. La voix de la négresse reprit à ses côtés : — Oh! vous verrez, vous verrez... Confitures d'ananas, de barbadine et de goyaves exquises!... Je vous en prie, sir; Loulotte sera si contente! Tout à coup Loulotte faillit bondir de terre. L'œil furieux, et changeant subitement sa voix, qui avait été gutturale et mâle jusqu'alors, sir Burkler venait de lui siffl

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursions comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montrejeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau (1), Puyô-Bayonne-Dax, ou Puyô-Dax, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (via Montauban-Cahors-Limoges) ou via Figeac-Limoges.

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne-Puyô-Pau (1), ou Puyô-Pau (1), Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (via Montauban-Cahors-Limoges) ou via Figeac-Limoges.

Durée de validité : 30 jours (non compris le jour du départ). Prix des Billets : 1re classe, 163 fr. 50 c. — 2e classe, 122 fr. 50 c.

Les billets de parcours additionnels ci-dessus peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet-circulaire, soit à Pau ou à Toulouse-Matabian, au moment du passage dans ces gares.

Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet-circulaire auquel ils viennent se souder.

(1) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Pau à Laruns-Eaux-Bonnes et retour moyennant un supplément de 5 fr. 50 en 1re classe et de 4 fr. en 2e classe.

(2) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Toulouse-Matabian à Caracassonne et retour, moyennant un supplément de 12 fr. 50 en 1re classe et 9 fr. en 2e classe.

Excursions aux stations thermales et hivernales

Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte).

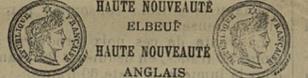
Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

DOUCÈDE

Marchand-Tailleur Boulevard Gambetta, N° 59, CAHORS

CAHORS Reproduction des Bannières



HAUTE NOUVEAUTÉ ELBEUF HAUTE NOUVEAUTÉ ANGLAIS

J'ai l'honneur de vous informer que je possède en magasin un grand assortiment de draps pour la Saison.

Si vous voulez bien m'honorer de votre confiance, je me mets à votre disposition pour vous soumettre chez vous les Echantillons.

Votre dévoué, DOUCÈDE.

HABILLEMENTS DE TOUS GENRES A des prix très modérés

PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS

Directeur : P. GARNAL

Pharmacien de 1re Classe Diplômé de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, Ancien Pharmacien-adjoint de l'Assistance publique de Paris

PHARMACIE SPÉCIALE pour la préparation des ordonnances

Medicaments de premier choix

Prix les plus réduits

MAISON DE CONFIANCE

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique CAHORS, Bd Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D' GELIS contre les Pellicules et la chute des Cheveux. — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSE DE PRIX

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta

Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 80

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

DEUXIÈME ÉPISE

MIMI-PRINTemps

X

Cherchez Mimi

— Oui, dit Chavenay, mais il serait en ce moment trop long de vous dire l'histoire de nos amours. Peut-être votre séjour à Champceuil fera-t-il la vérité sur le refus de votre noble fille.

— Gontran dit cela joliment mais sans passion.

— Le plus pressé, reprit l'aveugle, est de s'occuper de Mimi.

— Soyez certain, dit Chavenay, que cette nuit même, s'il le faut, je me mets en route.

— Merci et tenez-moi au courant.

— Madame Boussard, que l'on oublait un peu, poussa tout à coup un cri strident. Avant que les hommes se fussent rendus compte de ce cri, un caillou

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

entortillé d'un papier, avait été jeté sur la table par la porte entr'ouverte. Gontran saisit le caillou et déplia le papier.

— Qu'est-ce donc ? demanda le marquis.

— Un message singulier, reprit le comte.

— Mais encore ?...

— Voici ce qu'il y a sur ce papier : « Cherchez Mimi »

— Le misérable ! s'écrièrent les quatre hommes.

— Bernard s'était précipité vers l'escalier, mais il n'y découvrit personne.

— Je jure, dit Gontran, de vous venger tous ou de mourir.

— Mort à Thomas Rupert, répondit soudainement Bernard.

— Oui, mort, demain, Bernard, venez me trouver à la première heure. Maintenant, il ne faut plus transiger, tout ou rien.

— Tout ou rien, fit Bernard, j'y serai.

— Ils sortirent sur cette promesse de vengeance.

— En rentrant chez lui, Bernard fut accosté par sa concierge.

— Monsieur, dit cette femme, un mot pressé pour vous.

— Lorsque l'esprit est tendu tout semble important.

— Bernard fit sauter l'enveloppe et, sur un papier superbe il lut ces deux mots en belle gothique : « Cherchez Mimi »

— Oui, dit-il à demi-voix, oui, Thomas Rupert, je la chercherai et je chercherai Lucienne aussi. Ah ! tu me braves, et bien, soit... Nous verrons qui, du pauvre employé ou du riche banquier sortira vainqueur de la lutte.

Le lendemain, de bonne heure, il se leva et s'habilla, puis il se rendit à son bureau pour prévenir qu'il avait besoin de la matinée pour une affaire de famille.

Alors il alla Rue St-Marc, au domicile de Chavenay.

Ce fut Marcel qui le reçut, Marcel grand et changé. C'était un jeune homme fort bien fait et très intelligent, comme il le promettait de l'être. Le séjour à Paris l'avait complètement dégoûté. Il annonça Bernard avec un son de voix particulier. Le jeune homme en savait autant que les maîtres. D'ailleurs, les maîtres ne prennent des domestiques que pour avoir des confidentes de leurs pensées ou de leurs desirs ; mais si, par hasard, ils ne sont pas confiants, les domestiques en savent alors plus que tout ce qu'on pourrait leur dire.

Gontran finissait sa toilette, il alla vers Bernard, et, le premier, lui saisit la main, l'étreinte fut cordiale. Ils revinrent ensemble vers le bureau.

Tous deux paraissaient gênés pour commencer une explication bien qu'ils fussent d'accord.

Gontran sentit qu'il devait faire le

premier pas.

— Je me nomme Gontran de Chavenay, mais je sais que mon père est le vôtre. Aujourd'hui il n'y a plus de castes, plus de noblesse devant le devoir que nous avons à remplir ensemble. Le fils de la comtesse de Chavenay et le fils de Louise Dubord sont du même sang.

Embrassons-nous, mon frère.

Et il ouvrit les bras.

Bernard, ému jusqu'aux larmes, s'y précipita.

Ce fut un véritable embrassement fraternel de ces deux cœurs jeunes, fiers et braves.

Ils restèrent quelques minutes sans rien dire, puis Gontran reprit :

— J'étais seul, nous sommes deux maintenant. Il faut laisser de côté tout travail, je fournirai à nos dépenses communes.

— Cependamment... fit Bernard.

— Je suis l'aîné, dit Chavenay, et dans le cas présent, je puis dire : Je veux.

Bernard s'inclina.

— Ordonnez, dit-il, je suis prêt à obéir.

— Vois-tu, dit Gontran le tutoyant tout à coup, il faut à toi Lucienne, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui.

— Et à moi, il faut Noémie. Je ne te défends pas de l'occuper un peu de celle

que tu aimes, mais elle est facile à trouver, tandis que l'autre...

— Oui, je comprends... Noémie d'abord... d'ailleurs, un abîme me sépare de l'autre.

— Il ne convient pas de désespérer, mais il convient d'agir.

— Avez-vous un plan ?

— Oui et non. Je sens que le marquis a raison. Devant un adversaire aussi sérieux que Thomas Rupert, il faut de la prudence.

— La prudence et la peur se touchent.

— Non, pas ici. Ecoutez. J'ai songé toute cette nuit. L'homme qui nous menace a depuis longtemps tracé sa route. Tout était prévu pour lui. L'aveugle avait raison de dire qu'il nous fallait connaître ses complices. Là, sera notre seule chance de combat.

Je le sens bien maintenant, tout ce qui m'a frappé, moi et les miens, je puis dire les nôtres, l'a été par la volonté de cet homme ; je m'explique, sans le comprendre, le refus d'Hélène de Champceuil. C'est Thomas Rupert qui la dirige. Ainsi, il faut voir Lucienne, il faut voir le grand-père Berthault, il faut savoir ce qui se passe de ce côté.

— Je ne demande pas mieux.

— J'y songe, Marcel doit savoir quelque chose.

Il sonna.

Marcel parut.

— Approche, dit Gontran.

Le jeune homme se dressa fier devant son patron.

— Je l'estime beaucoup, Marcel, dit le comte, mais il faut me prouver ton dévouement.

— Monsieur le comte n'a qu'à ordonner.

— Bien, je puis compter sur toi.

— Oh ! monsieur...

— Tu connais un peu la femme de chambre de madame Rupert, une jeune fille du Moulin-Galant...

— Rose ! fit Marcel en rougissant un peu.

— Rose, c'est cela.

— Oui, monsieur, je l'ai connue en portant le lait chez M. Berthault.

— Parfaitement, vous êtes pays, et vous avez continué à Paris la connaissance faite au village.

— Oui, monsieur.

— Tu sais où est Rose en ce moment.

— Après de sa maîtresse.

— Qui est elle-même ?...

— Entre Yerres et Brunoy, aux Camaldules.

— C'est bien cela, dit Bernard.

— Et tu ne sais pas comment elle est arrivée là-bas avec sa maîtresse ?

(A suivre.)

(SERVICE D'HIVER 1904-5)

Table of train schedules for winter 1904-5, including routes from Paris to Cahors, Cahors to Libos, Cahors to Capdenac, and various regional lines like Paris to St-Denis-près-Martel and Aurillac.